

Le contexte

Entre 1776 et 1780, chacun des treize Etats indépendants américains adopte sa propre Constitution. Certaines sont très radicales, très éloignée de la Constitution fédérale de 1787.

En 1777, le Congrès propose les Articles de la Confédération pour interdire aux 13 Etats de conclure des traités indépendamment. Mais rapidement, c'est un échec, qui doit être discuté lors d'une Convention constitutionnelle.

Les textes préliminaires

Le 29 juin 1776, la Virginie adopte une Constitution écrite évoquant les droits fondamentaux. Le New Hampshire, la Pennsylvanie, le Maryland, la Caroline du Sud et le New Jersey font de même. Mais ces textes restent très inégaux dans le respect des droits de tous et de chacun. Sous les Articles de la Confédération ratifiés en 1781, l'Union reste fragile. Les troubles sociaux comme la révolte de Shays dans le Massachusetts, poussent le Congrès à se réunir à Philadelphie pour l'élaboration d'un nouveau texte.

Les grandes idées de la Constitution

Elles empruntent en partie à Montesquieu la séparation des pouvoirs et le fédéralisme, le bicaméralisme à la Grande-Bretagne.

Sa composition

Elle est construite en 2 parties :

- un préambule,

« Nous, le Peuple des États-Unis, en vue de former une Union plus parfaite, d'établir la justice, de faire régner la paix intérieure, de pourvoir à la défense commune, de développer le bien-être général et d'assurer les bienfaits de la liberté à nous-mêmes et à notre postérité, nous décrétons et établissons cette Constitution pour les États-Unis d'Amérique. »

- 7 articles.

Par la suite, 27 amendements seront apportés au texte initial.

